

<https://enseignants.se-unsa.org/Reprise-de-toutes-les-pratiques-de-rugby-a-l-UNSS>



Reprise de toutes les pratiques de rugby à l'UNSS

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans un communiqué du 19 janvier 2023, l'UNSS a annoncé la reprise de toutes les pratiques de rugby dans le cadre des activités proposées par l'association sportive et lors des compétitions.

Une décision attendue

L'interdiction de la pratique de certaines formes de rugby dans le cadre de l'UNSS vient de prendre fin, comme annoncé par la direction nationale de la fédération du sport scolaire dans un communiqué rédigé le 19 janvier. Cette décision est la conclusion d'une période de réflexion pour l'UNSS, et d'incompréhension pour de nombreux enseignants d'EPS qui y voyaient un défaut de confiance à leur encontre par l'UNSS. L'accident grave survenu le 14 décembre et qui avait laissé un jeune licencié tétraplégique avait d'abord conduit à une interdiction pure et simple de pratiquer le rugby sous toutes ses formes dans le cadre de l'UNSS et des compétitions.

Deux commissions mixtes nationales (CMN) Rugby de l'UNSS s'étaient ensuite réunies les 3 et 5 janvier derniers. Leurs conclusions avaient permis la reprise du rugby à 5 (sans plaquage) et du rugby à XIII, à l'exclusion des autres formes de rugby. Une décision que le SE-Unsa comprenait mais qui ne pouvait donner satisfaction à la profession sur le long terme.

Une réflexion à préciser

Le communiqué du directeur national met donc fin à une situation problématique.

Les CMN consacrées au rugby « ont travaillé à un renforcement des mesures pédagogiques réglementaires et sécuritaires ». Il est ainsi précisé que « des mesures de sensibilisation et de prévention complémentaires ont été prises pour garantir l'intégrité physique des licenciés, qui bénéficient d'une couverture assurantielle en cas de risques exceptionnels pour tous les sports pratiqués dans les associations sportives et lors des compétitions », ce qui était l'objectif visé par les CMN.

La direction nationale, au regard de ces éléments, a jugé la reprise de toutes les formes de rugby possible.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa se satisfait de la décision de l'UNSS. Mais il demandera des précisions sur les éléments du communiqué, notamment ceux concernant la couverture assurantielle, et interrogera la direction nationale sur les mesures prises visant à renforcer l'intégrité physique des licenciés ainsi que la communication qu'elle en fera aux collègues.

Le SE-Unsa avait souhaité prendre part à ces réflexions [dans sa précédente communication sur le sujet](#). C'est toujours notre intention, car les enjeux autour de cette question intéressent l'ensemble des collègues enseignants d'EPS animateurs des AS, et peuvent se poser pour l'ensemble des sports pratiqués au sein de l'UNSS.

[>> Lire le communiqué de l'UNSS](#)